

Écoles communautaires de Waterloo - Tableau de référence du code vestimentaire des élèves de la maternelle à la 12e année

année		
		*Les phrases soulignées indiquent une note spécifique
Chemises / Hauts / Robes à col - Les étudiants ne peuvent PAS porter		Vêtements superposés - Les étudiants ne peuvent PAS porter
Toutes les écoles	<ul style="list-style-type: none"> • Les dessus à carreaux, carreaux, rayures multicolores, imprimés de broderie, mots, symboles ou décorations ou similaires • Les dessus qui ont des boutons en excès, des fermetures à glissière supplémentaires, des objets suspendus aux vêtements ou similaires • Les dessus sans col • Les dessus sans manches ou à manches courtes • Les dessus qui sont des t-shirts, à l'exception des t-shirts scolaires les jours désignés • Les dessus qui sont des vêtements de sport ou d'activités scolaires (sauf par les membres de groupes scolaires reconnus les jours désignés) • Les dessus qui sont licols, débardeurs, tubes, ventre nu, bretelles spaghetti, dos nu et / ou épaules dénudées, ou similaires • Des dessus révélateurs • Dessus à capuche • Les dessus qui ont des trous, des déchirures ou des vides • Les dessus qui permettent aux sous-vêtements d'être visibles • Les dessus serrés ou trop amples (plus ou moins plus d'une taille) • Les dessus dont le logo est supérieur à 1 po (dont la hauteur ou la largeur est supérieure, sauf pour l'école de Waterloo) • Les dessus transparents ou transparents • Des dessus effilochés 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les t-shirts, camisoles ou débardeurs, sauf avec des hauts approuvés (la combinaison ne peut pas être sans col) • Ceux avec n'importe quelle nuance de carreaux multicolores, de carreaux, de rayures multicolores, de motifs imprimés, de mots ou de symboles
		<p>jambières / Collants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout collant, collant ou bas de nylon qui ne sont pas de couleur neutre ou qui sont de l'une des couleurs de fond interdites: toute nuance de bleu clair moyen, vert, jaune, rouge, orange, violet ou blanc dans les 6e au 12e année • Collants de tissu résille • Collants avec tous les motifs, rayures, plaids, dessins, mots ou symboles de la 6e à la 12e année • Les jambières ou collants sans pieds de la 6e à la 12e année • Le jambière porté comme pantalon sans bas / haut supplémentaire à la longueur du genou en P-m a 5e année
Combinaison pantalon / jupe / robe chemise à col / bas - Les étudiants ne peuvent PAS porter		
<ul style="list-style-type: none"> • Les dessous dans toutes les nuances de vert, jaune, bleu clair, bleu moyen, rouge, orange, violet ou blanc • Tout type de fonds de cargaison ou de charpentier avec de grandes poches attachées à l'extérieur • Tout type de pantalon de survêtement / bas / short d'uniforme athlétique ou similaire • Fond de tout type de matériau qui épouse la forme du corps • Pantalons de yoga, pantalons de skateboard, pantalons étrières ou jambières, ou similaires • Tout type de jean ou salopette • Tous les bas avec des imprimés, des motifs, des garnitures colorées de broderie, des mots, des symboles, une décoration ou similaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Les dessous avec boutons excédentaires / non fonctionnels • Les dessous avec des perles, des fermetures éclair supplémentaires, des objets suspendus aux vêtements, des chaînes, de grandes étiquettes de marque ou similaires • Les dessous dont la longueur est au-dessus du genou • Pyjamas ou autres vêtements destinés à être portés comme vêtements de nuit • Les dessous avec des trous, des déchirures ou des vides • Les dessous qui permettent aux sous-vêtements d'être visibles • Les dessous révélateurs ou sous-dimensionnés (trop serrés) • Les dessous de plusieurs tailles trop grands (trop amples) • Les dessous dont la taille est portée à plus d'un pouce sous la taille naturelle • Les dessous avec passants de ceinture portés sans ceinture dans les 6e-12e année • Les dessous qui sont transparents ou transparents • Des dessous qui traînent sur le sol 	
Chaussures - Les étudiants ne peuvent PAS porter	Casque - Les étudiants ne peuvent PAS porter	Ceintures - Les étudiants ne peuvent PAS porter
<ul style="list-style-type: none"> • Sandales ou similaire • Crocs ou similaire • Tongs ou similaire • Chaussures à bout ouvert • Chaussures à talons de plus de deux pouces • Pantoufles ou chaussures de maison / bottes de maison, ou similaires • Chaussures à semelles en tissu • Toute chaussure non destinée à un usage extérieur • Chaussures Wheelie / Heely (chaussures avec patins dans le bas) ou similaire • Toute chaussure avec un talon à pointes <p><i>Il n'est pas permis de se passer de chaussures, sauf en participant à une activité scolaire telle que la natation ou la gymnastique où les chaussures ne sont pas appropriées.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chapeaux, visières, casquettes, bandanas, chiffons / écharpes, filets à cheveux, écharpes ou similaires, ainsi que les articles qui gênent ou présentent un risque pour la sécurité (ex. Chapeaux d'anniversaire / couronnes / couvre-chefs de vacances) • Lunettes de soleil, à moins qu'elles ne soient prescrites par un médecin pour une utilisation à l'intérieur <p>Autres articles - Les étudiants ne peuvent PAS porter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bandanas ou mouchoirs visibles • Bijoux qui pourraient être utilisés comme arme • Bijoux excessifs (bijoux qui distraient ou présentent un risque pour la sécurité) • Tout article pouvant être utilisé comme arme, y compris, mais sans s'y limiter, les chaussures / bottes à embout d'acier, les chaînes, les articles avec des pointes ou des crampons et d'autres articles jugés inappropriés par le préfet • Tout élément indiquant une affiliation à 1 gang 	<ul style="list-style-type: none"> • Ceintures avec boucles dont la hauteur est supérieure à la hauteur approximative de la ceinture • Courroies avec un excès de métal (plus de métal que nécessaire pour le fonctionnement de la courroie) • Chaînes ou courroies à chaîne • Ceintures à clous (c'est-à-dire en métal ou en strass ou similaires) • Ceintures avec tout type d'objet en saillie • Ceintures avec des mots ou des graphiques qui sont perturbateurs, distrayants ou offensants, dans la langue ou les symboles des Pm-5e année • Ceintures avec des mots ou des graphiques de la 6e à la 12e année • Ceintures avec des boutons en excès, des fermetures à glissière supplémentaires, des objets supplémentaires suspendus à la ceinture ou des objets similaires
Vestes / chandails / gilets / pulls molletonnés / foulards / gants de poids extérieur - les étudiants ne peuvent PAS porter		
Certains vêtements d'extérieur ne sont pas autorisés	<ul style="list-style-type: none"> • Ceux avec des carreaux, des carreaux, des rayures, des motifs, des broderies, des décorations, des mots, des graphiques, des motifs imprimés ou similaires 	
les salles de classe, les couloirs ou les zones communes autres que le passage vers et depuis le vestiaire ou le vestiaire de l'élève à l'arrivée ou au départ du bâtiment principal	<ul style="list-style-type: none"> • Ceux avec des boutons en excès, des fermetures à glissière supplémentaires, des objets suspendus aux vêtements ou des extras similaires • Vêtements à capuche • Vêtements avec des trous, des déchirures ou des vides • Des vêtements frangés • Vestes / pulls / sweatshirts / polaires sans chemise à col en dessous (sauf si le vêtement a un col ou est 	



porté avec une autre chemise à col)

- Articles avec des logos de plus de 1 po de largeur ou de longueur, à l'exception des vêtements à logo propres à l'école de Waterloo

Ce graphique remplace tous les graphiques précédents. Les écoles peuvent choisir d'être plus restrictives. (Politique 504.2 /

Reg.504.2-R)